

MASTER

Mention : Psychologie sociale, du travail et des organisations

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ol style="list-style-type: none"> 1. Interventions psychosociales dans les organisations et la société : diagnostic et conseil, accompagnement du changement, communication interne et externe, management 2. Études et recherches psychosociales de niveau international, quantitatives et/ou qualitatives 3. Évaluer le niveau de preuve, l'efficacité et l'efficience d'un dispositif de changement : Étude d'acceptabilité, analyse d'impact 4. Conception, développement et diffusion de services et produits innovants 5. Contribution à la formation professionnelle, à l'orientation et à l'insertion 6. Gestion des Ressources Humaines et accompagnement professionnel 7. Prévention des risques professionnels et psycho-sociaux et promotion de la santé, du bien-être et de la qualité de vie au travail, amélioration des conditions de travail & interventions ergonomiques 	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de Master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits ECTS au-delà du grade de licence.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<p>8. Participation à la formation initiale des étudiants par l'accueil de stagiaires sur le terrain et leur encadrement</p> <p>9. Analyse de la demande d'intervention</p> <p>10. Développer les capacités et les compétences des individus dans les organisations et dans la société, dans le respect du code de déontologie du psychologue</p>	<p>- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité</p> <p>- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale</p> <p>- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles</p> <p><u>Compétences spécifiques :</u></p> <p><u>1. Assurer une veille scientifique dans le domaine de la psychologie sociale, du travail et des organisations pour construire le raisonnement et faire le choix pertinent et actualisé des interventions</u></p> <p>- Se servir de la littérature scientifique et des modèles pertinents par rapport à son champ d'activité.</p> <p>- Référencer les connaissances théoriques en psychologie sociale, du travail et des organisations aux situations-problèmes rencontrées sur le terrain</p> <p>- Rechercher dans les bases de données nationales et internationales les références de travaux en rapport avec les cas à traiter</p> <p>- Identifier, sélectionner, synthétiser, et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.</p> <p>- Se tenir à jour sur l'actualité des modalités et techniques d'intervention en psychologie sociale, du travail et des organisations, ainsi que sur le niveau de preuve de leur efficacité</p> <p><u>2. Analyser la demande et établir un diagnostic en psychologie sociale, du travail et des organisations en respectant le code de déontologie des psychologues</u></p> <p>- Susciter une réflexion sur la(les) demande(s) d'intervention en psychologie sociale, du travail et des organisations</p> <p>- Mobiliser une expertise sur les relations et interactions sociales selon le contexte professionnel</p> <p>- Analyser les enjeux psycho-sociaux de la situation professionnelle</p> <p>- Analyser le système social et les rapports de pouvoir</p> <p>- Analyser la demande, en proposer une reformulation ou la co-construire avec les demandeurs en fonction des besoins mis à jour et des objectifs visés</p> <p>- Analyser et reformuler la demande initiale en termes de problématique psycho-sociale</p> <p>- Utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés à la situation et au(x) public(s) : observations, entretiens, tests psychologiques, dispositifs d'enquête...</p>	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire un entretien (individuel ou en groupe), une anamnèse - Chercher des informations complémentaires (par observation, enquête, expérimentation ou recherche action...) - Analyser, synthétiser, mettre en lien et interpréter les informations recueillies en référence aux connaissances en psychologie sociale, du travail et des organisations et au contexte d'intervention - Établir un diagnostic en psychologie sociale du travail et des organisations : - Établir un diagnostic permettant l'élaboration de propositions d'intervention en psychologie sociale, du travail et des organisations fondées théoriquement <p><u>3. Proposer et mettre en place une intervention en psychologie sociale, du travail et des organisations en respectant le code de déontologie des psychologues</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer / co-élaborer des propositions d'interventions en psychologie sociale, du travail et des organisations - Elaborer/co-élaborer et concevoir une intervention ciblée et adaptée (objectifs, modalités...) - Définir et négocier un cahier des charges - Organiser et planifier l'intervention en psychologie sociale, du travail et des organisations - Mettre en place si besoin un groupe de travail et/ou de pilotage pour accompagner la démarche - Concevoir, piloter, animer et coordonner une équipe projet pluridisciplinaire en conseil, d'orientation, de prévention des risques professionnels et psycho-sociaux, de prévention des risques environnementaux, de promotion de la santé, du bien-être et de la qualité de vie au travail, d'amélioration des conditions de travail, de formation, d'évaluation, de diagnostic organisationnel, d'accompagnement d'un changement individuel, collectif ou organisationnel (selon les cas) - Selon les cas, construire un projet de conseil, d'orientation, de prévention des risques professionnels et psycho-sociaux, de prévention des risques environnementaux, de promotion de la santé, du bien-être et de la qualité de vie au travail, d'amélioration des conditions de travail, de formation, d'évaluation, de diagnostic organisationnel, d'accompagnement d'un changement individuel, collectif ou organisationnel^[SEP] - Analyser les données qualitatives et quantitatives avec les méthodes adaptées - Ajuster l'intervention selon l'évolution de la situation - Prendre en charge ou accompagner un changement individuel et/ou organisationnel 	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer des entretiens, individuels ou collectifs, de suivi, de soutien et/ou d'accompagnement adaptés aux personnes et situations rencontrées - Accompagner les changements individuels et collectifs (exemple : mettre en œuvre une démarche d'accompagnement à l'orientation, et à la mobilité professionnelle, conduite du changement dans les organisations). - Soutenir la mise en place de plans d'action appropriés - Evaluer l'intervention - Concevoir et mettre en œuvre un dispositif d'évaluation à des fins de conseil ou de sélection des personnes (exemple : recrutement, promotion) <p><u>4. Se positionner (par rapport à l'équipe, l'institution, le réseau de partenaires) et tenir compte du cadre en respectant le code de déontologie des psychologues</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Se positionner professionnellement dans une équipe pluridisciplinaire et situer son rôle par rapport aux autres intervenants du secteur d'exercice (santé, social, éducation, travail, justice, ...). - S'inscrire dans les réseaux et différents partenaires intervenant dans la prise en charge - Inscrire son activité dans le respect des cadres institutionnels : contribuer au projet de service, au projet d'établissement, aux contrats d'objectifs et de performance (le cas échéant). - Analyser les politiques sociales et leur répercussion sur les pratiques professionnelles - Se saisir de l'environnement juridique qui régleme le monde du travail <p><u>5. Mettre en place une activité de communication dans le cadre professionnel en respectant le code de déontologie des psychologues</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Adapter la communication aux destinataires et aux situations (résultats d'évaluation, pratiques mises en place, résultats observés) - Justifier les choix professionnels, l'usage des outils choisis ou les pratiques mises en place - Rédiger un pré-rapport, un compte rendu, ou une synthèse, adapté aux personnes et situations rencontrées, et approprié aux organisations et institutions concernées - Transmettre un compte rendu oral et/ou écrit, adapté aux destinataires - Formuler des préconisations, des recommandations et fournir une aide à la décision - Favoriser l'appropriation des résultats de l'intervention 	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<p><u>6. Réaliser une activité de recherche et de production scientifique en psychologie en respectant le code de déontologie des psychologues</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer, mettre en place et conduire une recherche scientifique en psychologie - Réaliser une revue de la littérature scientifique - Réaliser des analyses quantitatives et qualitatives des données - Présenter les résultats d'une recherche (orale et écrit) selon les normes de la discipline (APA) - Participer à la mise en œuvre de travaux de recherche - Participer au rayonnement et à la diffusion des travaux de recherche (séminaires, conférences, publications) <p>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</p>	